

Société Suisse de Pédiatrie Groupe de travail pour la protection de l'enfant

Baden, le 26 mai 2017 mwp/lre

Nouvelle hausse des cas de mauvais traitements d'enfants enregistrés dans les cliniques pédiatriques suisses

En 2016, pour la 8^{ème} année consécutive, le nombre d'enfants pris en charge dans les cliniques pédiatriques suisses, en ambulatoire ou stationnaire, suite à de mauvais traitements avérés ou suspectés, a été enregistré. Cette année ce sont les données de 21 des 25 cliniques pédiatriques de Suisse qui ont pu être enregistrées, ce qui représente un feed-back de 84 % des cliniques. Encore une fois, toutes les grandes et moyennes cliniques pédiatriques ont transmis leurs cas, si bien que le nombre de cas que nous avons répertorié représente une très grande partie du nombre de mauvais traitement que les cliniques pédiatriques suisses ont pris en charge durant l'année écoulée.

Résultats

1'575 cas au total ont été signalés par les 21 cliniques. Alors que plusieurs cliniques ont recensé moins de cas que l'année précédente et quelques cliniques un nombre pratiquement équivalent, il est apparu dans les cliniques universitaires de Lausanne et de Genève une augmentation massive de cas (> 200 cas de plus !). Cette augmentation est à attribuer en première ligne au fait que nouvellement ces cliniques ont également été averties lors d'interventions policières pour des cas de violences domestiques dans des foyers dans lesquels vivaient des enfants. Dans le cadre de cette action, l'état psychologique des enfants a été évalué, qu'ils soient directement ou indirectement touché par la violence domestique. La répartition dans les différents sous-groupes donne les chiffres suivants :

Maltraitance physique	367	(23,3 %)
Négligence	319	(20,3 %)
Maltraitance psychique	581	(36,9 %)
Abus sexuel	306	(19,4 %)
Syndrome de Münchhausen par procuration	2	(0,1%)

Un bon tiers de ces cas concerne des enfants pour qui une maltraitance psychique a été diagnostiquée. Cela s'explique par le fait que toujours plus d'enfants perçoivent la violence (souvent répétée) entre les parents avec lesquels il vit, ce qui affecte psychologiquement très durement. Avec 44% de garçons et 56% de fille, la répartition selon le genre est pratiquement égale, comme l'an passé. Une maltraitance sur 6 concerne un enfant qui a moins d'une année, près de la moitié des enfants maltraités ont moins de 6 ans.

Répartition des sous-groupes selon le sexe :

	Garçons	rilles
Maltraitance physique	53,4 %	46,6 %
Négligence	49,5 %	50,5 %
Maltraitance psychique	47,5 %	52,5 %
Abus sexuel	19,9 %	80,1 %

Caraana

T:11--

Il y a pratiquement un équilibre de genre dans toutes les formes de maltraitance excepté en ce qui concerne les abus sexuels pour lesquels les filles sont 4 fois plus touchées que les garçons.

Certitude du diagnostic

Sûr	959	(60,9 %)
Probable	242	(15,4 %)
Pas clair	273	(17,3 %)
Aucune indication	101	(6,4%)

Etonnamment le diagnostic de maltraitance psychique a été classifié dans 84,2 % comme sûr, dans les cas de maltraitance physique et de négligence cette certitude n'est donnée que dans seulement la moitié des cas. Les abus sexuels n'ont été jugé comme certains que dans 37,6% des cas, ce qui reflète également la difficulté de ces diagnostiques.

Auteur: relation avec l'enfant

Famille	1'272	(80,8 %)
Connu de l'enfant	186	(11,8 %)
Extra-familial	37	(2,3 %)
Inconnu	80	(5,1 %)

Plus de 95 % des cas de maltraitance psychique ou de négligence ont lieu dans le cadre familial, les maltraitances physiques dans 76 % des cas, les abus sexuels dans 39,2 %. Près de 20 % des violences sexuelles ont été perpétrées par des auteurs extrafamiliaux ou inconnus.

Auteur: sexe

Masculin	717	(45,5 %)
Féminin	384	(24,4 %)
Masculin et féminin (en général les deux parents)	351	(22,3 %)
Inconnu	123	(7,8 %)

Nous retrouvons pratiquement la même répartition que l'an passé. Comme on peut s'y attendre, dans le domaine des abus sexuels, la proportion des auteurs masculins est la plus haute avec 87,3%. Les hommes représentent également la plus grande part des auteurs en ce qui concerne les maltraitances physiques et les maltraitances psychologiques avec respectivement 41,4 % et 44,8 %. C'est seulement pour les cas de négligence que la proportion des auteurs femmes est sensiblement plus élevée que celle des auteurs hommes.

Auteur: âge

Plus de 18 ans	1'343	(85,3 %)
Moins de 18 ans	147	(9,3%)
Moins et plus de 18 ans (plusieurs auteurs)	9	(0,6%)
Âge inconnu / pas d'indication	76	(4,8 %)

Les jeunes auteurs sont responsables des abus sexuels dans 27,5 % du nombre total de cas et des maltraitances physique dans 10% des cas. Dans les autres formes de maltraitance leur proportion est insignifiante.

Annonce à l'autorité de protections de l'enfant et de l'adulte		
Déjà faite par une autre instance	268	(17,0 %)
Par le groupe de protection de l'enfant	419	(26,6 %)
Recommandée par le groupe de protection de l'enfant	119	(7,6%)
Annonce à l'autorité autorité judiciaire	24.4	(12 6 0/)
Dela falle Dal Tipe abile instance	/14	11.5 15 761
Déjà faite par une autre instance Par le groupe de protection de l'enfant Recommandée par le groupe de protection de l'enfant	214 79	(13,6 %) (5,0 %)

Conclusion

- La croissance continue des cas de mauvais traitements d'enfants enregistrée par les cliniques pédiatriques suisses atteste de la triste importance de ces diagnostiques.
- La maltraitance psychologique, avant tout due à la violence entre les parents dans le lieu de vie, est un phénomène qui est de plus en plus observé. Malheureusement dans beaucoup de familles deux interventions policières ou plus sont enregistrées dans une même année, ce qui souligne encore plus l'importance de cette thématique.
- En 2016, les cliniques pédiatriques ont enregistré deux enfants décédés des suites d'une maltraitance physique. Un de ces enfants était âgé de moins d'un an, le deuxième avait entre un et deux ans. Cela correspond aux expériences internationales qui montrent que le risque de maltraitance sévère ou même mortelle sur les très jeunes enfants est au plus haut.

Pour le Groupe de travail pour la protection de l'enfant

Dr. med. Markus Wopmann, Leiter der Fachgruppe Chefarzt der Klinik für Kinder und Jugendliche Kantonsspital 5404 Baden

(Traduction: secrétariat SSP)